

Lundi 22 juin 2026

Canicule : la Ville de Rouen mobilisée pour protéger ses habitants

Face aux fortes chaleurs de cette semaine, la Ville de Rouen a d'ores et déjà activé son dispositif de prévention et son plan d'action afin de protéger les habitants, en particulier les publics les plus fragiles (personnes âgées (Plan d'Alerte Solidarité Séniors), en situation de handicap ou de maladie chronique, femmes enceintes, jeunes enfants).

La Ville de Rouen a activé un plan d'actions dans les écoles et les crèches

- 48 ventilateurs ou ventilateurs-brumisateurs ont été installés ce matin dans tous les dortoirs des écoles maternelles et dans les écoles les plus exposées à la chaleur ;
- Les crèches bénéficient de climatisations portatives et de pulvérisateurs d'eau ;
- A ce stade il a été décidé de maintenir les écoles ouvertes, en laissant la possibilité aux parents qui le souhaitent et le peuvent de garder leur enfant chez eux. Ce choix repose sur un principe d'égalité et de solidarité : l'école constitue un lieu d'accueil essentiel, notamment pour les enfants qui ne bénéficient pas à domicile de conditions matérielles permettant de faire face aux fortes températures (logement mal isolé, absence de solutions de rafraîchissement, isolement etc.) et pour les parents qui n'auraient aucune solution de garde. Dans cette période de crise caniculaire, les services publics doivent être présents pour les plus vulnérables. Leur absence aggraverait les inégalités sociales.
- Il est rappelé que la Ville de Rouen a engagé, dès 2021, un vaste programme de renaturation des cours d'écoles : ce ne sont pas moins de 5600 m² d'espaces verts supplémentaires dont bénéficient les enfants. Si ce programme n'avait pas été réalisé, certaines cours seraient tout simplement inutilisables.
- Dès 2020, la municipalité a engagé des travaux d'isolation dans plusieurs établissements scolaires afin d'améliorer le confort thermique des élèves et du personnel enseignant tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments. Le budget dédié aux travaux d'isolation sur les bâtiments municipaux, dont les écoles, a été sensiblement augmenté pour atteindre 7 millions par an.

La Ville pourra faire rapidement évoluer son dispositif, en fonction de l'évolution des températures et des recommandations de la Préfecture, qui vient d'annoncer que la Seine-Maritime entre en vigilance rouge à partir de mardi 23 juin midi ; la situation va perdurer jusqu'à jeudi inclus. Nous serons amenés à communiquer de nouveau sur le sujet.

Des points d'eau et des lieux de fraîcheur accessibles

Plusieurs points d'eau ont été installés sur le territoire rouennais :

Rive droite

- Place Alfred de Musset
- Cimetière du Nord
- Cimetière Monumental
- Square Verdrel
- Jardin de l'Hôtel de Ville
- Parvis de l'hôtel de Ville
- Place Saint-Marc
- Quai bas rive droite
- Cimetière de l'Ouest
- Jardins Jean de Verrazane
- Place Martin Luther King

Rive gauche

- Quais bas rive gauche
- Hangar 108
- Allée François Mitterrand
- Jardin Saint-Sever
- Square du Saule Pleureur
- Jardin des Plantes
- Cimetière Saint-Sever

Retrouvez les informations sur <https://rouen.fr/points-eau>

Il est rappelé que toutes les fontaines à eau recyclée fonctionnent normalement ; elles peuvent être utilisées pour se rafraîchir (mais l'eau n'est pas 'potable' au sens réglementaire du terme).

Nous rappelons également l'opération « piscine à 1 euro » depuis samedi 20 et ce, jusqu'à vendredi 26 juin inclus. Ce tarif est valable pour les rouennais comme les non-rouennais.

Les habitants sont également invités à fréquenter les lieux frais ou avec de l'eau, notamment :

- Le canal Camille Claudel (quartier Flaubert rive gauche ; la Ville va poser des aménagements ponctuels pour favoriser l'ombrage du parc, puisque les arbres, jeunes et récemment implantés, n'ont pas encore suffisamment poussé)
- L'Agora Sequana (jets d'eau sur les quais rive droite)
- Les musées et bibliothèques (gratuits et climatisés)
- Les parcs et jardins ombragés (<https://rouen.fr/fr/parc>)

Le plan « Rouen naturellement »

Le plan « Rouen naturellement » est une initiative de la ville visant à améliorer le cadre de vie des habitants tout en favorisant la transition écologique. Il met l'accent sur la végétalisation des espaces urbains, le développement des mobilités douces comme le vélo, et la réduction de la pollution. A partir de 2020, 64 sites ont été végétalisés et de nombreux arbres ont été mis en terre.

Plusieurs espaces publics comme la canopée urbaine allée Eugène Delacroix, le parc place de la Haute Vieille Tour, la réhabilitation du jardin Saint-Sever, le jardin Rochefoucauld, le cours Clémenceau... offrent désormais des îlots de verdure propices à la fraîcheur.

La Ville a également engagé une politique volontariste de déminéralisation des sols en retirant du bitume pour faire revenir la végétation (ex : avenue Porte des Champs et son square Hélène-Claudine) et créer des « mini-forêts urbaines » : à l'Île Lacroix entre la rue Mérimée et le pont Mathilde, par exemple.

Un accompagnement spécifique pour les personnes vulnérables

Les personnes les plus fragiles sont invitées à s'inscrire au **Plan d'Alerte Solidarité Séniors** (<https://rouen.fr/plan-canicule>). Après inscription, les services municipaux assurent un suivi régulier en lien avec la Maison des Aînés : 02 32 08 60 80 (du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h).

Dans le cadre du dispositif vigilance seniors, près d'une centaine de personnes (les plus isolées) ont d'ores et déjà été appelées ce matin et le seront à nouveau dans la semaine afin de s'assurer de leur bien-être et de leur rappeler les attitudes à adopter. Près de 200 autres ont reçu un SMS. Tous les professionnels de la maison des aînés sont mobilisés pour joindre toutes les personnes fragiles. En cas de difficultés, les services compétents sont immédiatement alertés.